

Pharnext annonce avoir reçu deux offres valorisant son candidat médicament dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A à plus de 250 M€ et lève 2,5 M€

PARIS, France, le 16 octobre 2023 à 8h30 (CET) – Pharnext SCA (FR001400JXB0 – ALPHA) (la « Société »), société biopharmaceutique à un stade clinique avancé développant de nouvelles thérapies pour des maladies neurodégénératives sans solution thérapeutique satisfaisante, annonce aujourd'hui avoir reçu deux offres engageantes en vue de la signature d'un accord permettant de valoriser PXT3003¹, son candidat médicament le plus avancé actuellement en étude clinique pivot de Phase III (essai PREMIER) dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A), une neuropathie périphérique rare invalidante, à plus de 250 M€.

Une des offres porte sur un accord de licence à l'exclusivité géographique limitée aux Etats-Unis et à l'Europe, permettant à Pharnext d'engager ultérieurement de nouvelles négociations sur les autres territoires. L'autre offre porte sur un achat de l'intégralité de la propriété intellectuelle de PXT3003 et des contrats attachés en vue d'une exploitation mondiale, en dehors du territoire chinois (voir ci-dessous).

Dans les deux cas, la valorisation globale plancher estimée, en ce compris les revenus indexés sur les ventes du futur médicament, ressort à plus de 250 M€. Les paiements initiaux, échelonnés de la signature de l'accord définitif jusqu'à l'autorisation de mise sur le marché, représentent au moins 60 M€. Le solde serait payé après obtention de l'autorisation de mise sur le marché. En fonction des différentes projections de revenus futurs liés aux ventes du médicament, les revenus totaux pourraient atteindre entre 250 M€ et jusqu'à 800 M€ pour Pharnext sur l'ensemble de la durée de vie des droits.

Pour rappel, ce futur accord viendrait en complément de l'accord de licence déjà conclu en 2017 octroyant à GeneNet (Joint-Venture de recherche et développement contrôlée par Tasly Pharmaceutical et dans laquelle Pharnext détient 30%) les droits de commercialisation du PXT3003 dans la CMT1A sur le territoire chinois (Chine continentale, Hong Kong, Taiwan et Macao) et ayant déjà généré 30 M€ d'investissement de Tasly dans Pharnext.

Ces offres reçues par Pharnext représentent une étape cruciale dans le développement et la valorisation de ce candidat médicament prometteur. Les noms des parties prenantes et les détails financiers restent confidentiels pour le moment. Conformément au processus annoncé, Pharnext examine actuellement les offres reçues et souhaite sélectionner le partenaire en vue de la signature d'un accord définitif d'ici à la fin du mois d'octobre.

Pour rappel, la signature de tels accords pourrait permettre de couvrir les besoins de financement de Pharnext et ainsi de mettre fin à la ligne de financement par émission d'OCEANE-BSA souscrite par Global Tech Opportunities 13. Pharnext communiquera sur l'avancée de cette ultime phase dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, afin de couvrir ses besoins de financement à court terme et permettre la poursuite sereine du processus de valorisation de son principal actif, Pharnext annonce avoir demandé à GTO 13 et obtenu de ces derniers de souscrire à un financement additionnel de 2,5 M€ au cours des prochains jours par l'émission d'OCEANE-BSA. Ce financement additionnel fera l'objet des communiqués de presse usuels au fur et à mesure des tirages.

Hugo Brugière, représentant de la direction de Pharnext, déclare : « *C'est une formidable victoire de l'ambition sur le pessimisme. Personne ne donnait cher de nos chances de succès quand nous avons repris la société en main en 2022 et encore moins quand nous avons annoncé que nous allions en révéler le plein potentiel de valeur début 2023.*

Aujourd'hui, après des mois d'analyse approfondie des données disponibles par les candidats et avant même les résultats de l'étude clinique de Phase III, nous avons des offres qui valorisent à minima notre actif à plus d'un quart de milliard d'euros.

C'est donc sereins et enthousiastes que nous analysons aujourd'hui les meilleures options qui s'offrent à nous pour transformer l'essai. »

¹ La commercialisation de PXT3003 est conditionnée à une étude clinique pivot de Phase III (essai PREMIER) positive et à l'approbation des agences réglementaires.

À propos de la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A)

Les maladies de Charcot-Marie-Tooth (CMT) regroupent un ensemble hétérogène de neuropathies périphériques, héréditaires, sévères, invalidantes, progressives et chroniques. La CMT1A, sous type le plus fréquent de CMT, est une maladie orpheline avec une prévalence de 1/5000 touchant environ 150 000 personnes en Europe et aux Etats-Unis, et environ 1 500 000 personnes dans le monde. La mutation génétique à l'origine de la CMT1A est une duplication du gène PMP22 codant pour une protéine de la myéline périphérique. La duplication de ce gène induit une surexpression de la protéine PMP22 et l'incapacité des cellules de Schwann à produire une myéline normale (gaine des neurones). La gaine de myéline ainsi dégradée (structure et fonctionnalité) perturbe la conduction de l'influx nerveux au niveau des nerfs périphériques et provoque la dégradation des axones. À cause de cette dégradation des nerfs périphériques, les patients souffrent d'une atrophie musculaire progressive au niveau des jambes et des bras entraînant des problèmes de marche, de course et d'équilibre, ainsi que des troubles de fonctionnalité des mains. Ils peuvent également souffrir de troubles sensoriels légers à modérés. Les premiers symptômes apparaissent généralement à l'adolescence et évoluent progressivement tout au long de la vie du patient. Dans les cas les plus sévères, les patients CMT1A deviennent dépendants d'un fauteuil roulant (au moins 5% des cas). À ce jour, aucun médicament curatif ou symptomatique n'a reçu d'autorisation de mise sur le marché pour la CMT1A. La prise en charge de la maladie se limite à des soins de support tels que les orthèses, les attèles, la kinésithérapie, l'ergothérapie ou encore la chirurgie.

Plus d'information sur <https://pharnext.com/fr/disease/charcot-marie-tooth>.

À propos de Pharnext

Pharnext est une société biopharmaceutique à un stade clinique avancé, qui développe de nouvelles thérapies pour les maladies neurodégénératives actuellement sans solution thérapeutique satisfaisante. Pharnext possède un nouveau candidat médicament, PXT3003, en développement dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A), une neuropathie périphérique héréditaire, rare et invalidante. PXT3003 bénéficie du statut de médicament orphelin en Europe et aux Etats-Unis. En 2018, PXT3003 a terminé une étude clinique de Phase III, l'essai PLEO-CMT, avec des résultats préliminaires encourageants. Cet essai a été suivi d'une étude d'extension en ouvert, l'essai PLEO-CMT-FU, dans laquelle 120 patients poursuivent encore actuellement le traitement avec PXT3003. Les résultats à long terme suggèrent un bénéfice maintenu en termes de tolérance et d'efficacité, après une durée totale d'étude clinique de 6 ans. Une étude clinique pivot de Phase III internationale, l'essai PREMIER, incluant 387 patients atteints de CMT1A s'est terminé en août 2023. Les premiers résultats de l'essai PREMIER sont attendus au quatrième trimestre 2023. PXT3003 a été découvert avec l'approche R&D de Pleotherapy™. Pharnext attire l'attention des investisseurs sur les facteurs de risques, notamment financiers, détaillés dans ses rapports financiers. Plus d'information sur www.pharnext.com. Pharnext est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR001400JXB0).

Contacts

Relations Presse Financière
ACTUS finance & communication
Anne-Charlotte Dudicourt
acdudicourt@actus.fr
+33 (0)1 53 67 36 32

Relation Investisseurs
ACTUS finance & communication
Jérôme Fabreguettes Leib
pharnext@actus.fr
+33 (0)1 53 67 36 78